



**480ème séance plénière**

PC Journal No 480, point 1 de l'ordre du jour

**DECISION No 567**  
**COMMUNICATION DE PROJETS DE DOCUMENTS**  
**AU CONSEIL MINISTERIEL**

Le Conseil permanent décide par la présente de demander à son Président de transmettre au Président du Conseil ministériel les documents suivants :

- Projet de document sur la Stratégie de l'OSCE pour la dimension économique et environnementale ;
- Projet de décision sur le Plan d'action visant à améliorer la situation des Roms et des Sintis dans l'espace de l'OSCE ;
- Projet de décision sur le mandat du réseau de l'OSCE pour la lutte contre le terrorisme ;
- Projet de décision sur le Document de l'OSCE relatif aux stocks de munitions conventionnelles ;
- Projet de décision sur les systèmes portatifs de défense aérienne ;
- Projet de décision sur la sécurité des documents de voyage ;
- Projet de décision sur la Présidence de l'OSCE en 2006.

Le Conseil permanent recommande au Conseil ministériel d'adopter les documents susmentionnés.